

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 37-SCE-76

concernant le projet de modification de la *POLITIQUE RELATIVE À LA QUALITÉ DE L'EXPRESSION FRANÇAISE ÉCRITE CHEZ LES ÉTUDIANTS DE PREMIER CYCLE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS*

adoptée par la Sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trente-septième réunion le mercredi 17 mai 2006, au Pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la demande du Registraire adressée au Doyen des études et relative à l'exclusion de certains candidats français à la vérification des compétences linguistiques ;

ATTENDU la consultation menée par le Doyen des études auprès du Secrétaire général ;

ATTENDU le tableau présentant les modifications ;

ATTENDU les explications du doyen des études ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de M^{me} Luce Gilbert appuyée par M. Sylvain Lemay

IL EST RÉSOLU :

DE DONNER un avis favorable à la Commission des études concernant le projet de modification de la *POLITIQUE RELATIVE À LA QUALITÉ DE L'EXPRESSION FRANÇAISE ÉCRITE CHEZ LES ÉTUDIANTS DE PREMIER CYCLE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*****DOCUMENT ORIGINAL SIGNÉ**

La secrétaire,

Évelyne Fortin

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES**RÉSOLUTION 37-SCE-77**

concernant le projet de modification du programme de maîtrise en éducation
– Profil recherche – 3701; profil professionnel - 3702

adoptée par la Sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trente-septième réunion le mercredi 17 mai 2006, au Pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le document *Projet - Maîtrise en éducation, concentration orthopédagogie* ;

ATTENDU la résolution 57-MEDU-13 du Comité du programme de maîtrise en éducation, en date du 3 mai 2006, approuvant le projet de modification ;

ATTENDU la résolution de l'Assemblée départementale du Département des sciences de l'éducation, en date du 10 mai 2006, adoptant les nouveaux cours du programme ;

ATTENDU le triptyque présentant les modifications au programme ;

ATTENDU les cours prévus au programme ;

ATTENDU les éclaircissements fournis par M. Paul Boudreault et M^{me} Sylvie Fontaine, professeurs du département des sciences de l'éducation, ;

ATTENDU les explications du doyen des études ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de M^{me} Luce Gilbert
appuyée par M^{me} Ilham Benyahia

IL EST RÉSOLU :

DE DONNER un avis favorable à la Commission des études concernant le projet de modification du programme de maîtrise en éducation – Profil recherche – 3701; profil professionnel – 3702, et ce sous réserve des corrections à apporter.

DE RECOMMANDER à la Commission des études de mandater le Doyen des études afin d'assurer les concordances requises et nécessaires avec les programmes de cycles supérieurs offerts par notre établissement s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*****DOCUMENT ORIGINAL SIGNÉ**

La secrétaire,

Évelyne Fortin

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES**RÉSOLUTION 37-SCE-78**

concernant le projet de modification du programme de baccalauréat en arts et en design - 7917

adoptée par la Sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trente-septième réunion le mercredi 17 mai 2006, au Pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le document *Projet de modification – Baccalauréat en arts et design (7917)* ;

ATTENDU la résolution CÉArt-2006-1 du Conseil de l'école des arts, en date du 12 avril 2006, approuvant le projet de modification ;

ATTENDU la résolution UQO-APÉMI-SP-06-01-02 de l'École multidisciplinaire de l'image, en date du 22 février 2006, adoptant les cours du programme ;

ATTENDU le triptyque présentant les modifications au programme ;

ATTENDU les cours prévus au programme ;

ATTENDU les éclaircissements fournis par M. Sylvain Lemay, Directeur de l'Unité de gestion des études de premier cycle en arts, M. Éric Langlois, professeur à l'École multidisciplinaire de l'image, et par M^{me} Hélène Mondou, agente de recherche, Décanat des études ;

ATTENDU les explications du doyen des études ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de M^{me} Ilham Benyahia
appuyée par M^{me} Luce Gilbert

IL EST RÉSOLU :

DE DONNER un avis favorable à la Commission des études concernant le projet de modification du programme de baccalauréat en arts et en design – 7917.

DE DONNER un avis favorable à la Commission des études pour que la mineure en cybermuséologie devienne un programme de certificat (certificat en cybermuséologie).

DE RECOMMANDER à la Commission des études de mandater le Doyen des études afin d'assurer les concordances requises et nécessaires avec les programmes de premier cycle offerts par notre établissement s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*****DOCUMENT ORIGINAL SIGNÉ**

La secrétaire,

Évelyne Fortin